



40 salariés

### Parce que vous voulez gagner du temps dans l'édition des bulletins de paie.

Vous avez besoin de vous appuyer sur des données conformes, fiables et à jour. Vous devez garantir la justesse de vos bulletins. Vous souhaitez simplifier la réalisation de vos déclarations sociales et fiscales et faciliter leur transmission.

#### Une solution de Paie et RH pour :

- éditer simplement vos bulletins de paie
- fiabiliser vos déclarations sociales
  - être en conformité avec vos obligations légales



40 salariés

### Parce que vous voulez gérer astucieusement votre masse salariale.

Votre objectif est de vous appuyer sur une base de données fiable pour pouvoir traiter l'ensemble des demandes efficacement : demandes émanant des salariés comme des organismes publics. Vous voulez réduire le temps de préparation et de réponse. Vous voulez être certain de la conformité légale des documents que vous produisez.

#### Une solution de Paie et RH pour :

- sécuriser la transmission de vos déclarations sociales et fiscales
  - suivre les principaux événements salariés, congés, primes, absences...
  - simplifier l'édition de vos bulletins grâce à un plan de paie personnalisable

100 salariés



### Parce que vous souhaitez valoriser les compétences de vos collaborateurs.

Votre objectif est de faciliter la communication entre les salariés, les managers et l'équipe des ressources humaines pour gérer au mieux les compétences. Vous voulez motiver vos équipes en détectant les talents et en étant force de proposition tant en termes de formation que d'évolution de carrière.

#### Une solution avancée en Ressources Humaines pour :

- piloter les carrières et les compétences
- utiliser un intranet permettant l'échange d'informations avec et entre vos salariés
  - simplifier le suivi budgétaire de votre masse salariale

## Gestion de la paie et des RH



### Les solutions Sage

- > Sage 30 Paie i7
- > Sage Paie & RH i7
- > Sage Suite RH i7
- > Sage Intranet RH i7

Sage, leader des éditeurs de logiciels de gestion sur le marché des PME dans le monde.

- 6 millions d'entreprises clients dans plus de 70 pays
- 2 millions d'utilisateurs en France
- 5 300 experts-comptables
- 3 500 partenaires revendeurs et intégrateurs

Source : IDC - Worldwide ERP 2010 Vendor Analysis - Octobre 2011.

Informations France  
0 825 825 603 (0,15€ TTC/min)

Informations Export  
+33 (0)5 56 136 988  
(hors France métropolitaine)

[www.sage.fr](http://www.sage.fr)



## Paie et RH, des métiers riches de nouvelles ambitions

### Vous avez besoin de vous doter d'outils adaptés à une fonction RH en pleine évolution.

Vos outils Paie et RH doivent s'adapter et prendre en compte les nouveaux enjeux dévolus à une entreprise : la dématérialisation, la qualité de gestion (limiter les risques financiers), le respect de la conformité réglementaire, les données sensibles à sécuriser. Ils sont au cœur de votre métier et répondent à un souci d'efficacité en facilitant la communication entre les parties prenantes.

Avec l'arrivée de l'entreprise « sociale », votre rôle en tant que responsable de la paie et des ressources humaines prend une dimension stratégique. En plus des missions consacrées traditionnellement à l'administration du personnel, axées sur le droit du travail, le recrutement, les relations sociales, vous avez désormais vocation à porter la vision de l'entreprise. D'expert administratif et social, vous vous imposez comme un partenaire de la performance et un pilote du changement.

### Vous voulez donner à la gestion de la paie des moyens à la hauteur des enjeux qu'elle représente.

Vous savez, en tant que gestionnaire de paie, qu'un service de paie fiable et réactif a un impact positif sur le climat interne. Vous souhaitez donc consolider la chaîne d'édition des bulletins et redonner à votre service toute sa valeur ajoutée. Pour ce faire, vous recherchez des gains de productivité sur les tâches répétitives qui peuvent absorber 40% de vos ressources et libérer du temps pour les domaines d'expertise, qu'il convient d'actualiser en permanence.

Vous avez conscience des enjeux financiers qui pèsent sur la bonne gestion de la paie. La masse salariale est la première dépense de votre entreprise. Avec chaque année 150 nouveaux textes en moyenne qui viennent modifier le contenu et le calcul du bulletin de paie, une erreur est vite arrivée. Ainsi, le bilan du contrôle URSSAF 2012 indique que 65% des entreprises contrôlées ont fait l'objet d'un redressement pour un montant total de 1,5 milliard d'euros, soit une progression significative (+15% par rapport à 2011). En cela, une bonne maîtrise de la paie est un véritable levier de performance pour votre PME. Le capital humain est la première richesse de votre entreprise, vous avez en main tous les atouts pour le faire fructifier harmonieusement.

Pour gagner du temps dans l'édition de vos paies et fluidifier vos processus RH

Les solutions Paie et RH pour les PME





La paie

Vous gérez efficacement l'édition de vos bulletins de paie

L'édition des bulletins de paie n'est pas sans comporter des risques majeurs pour l'entreprise qu'ils soient juridiques, financiers ou sociaux. Elle est un enjeu social et fiscal qui implique des calculs justes, le respect des échéances et une bonne organisation.

Vous sécurisez l'édition de vos bulletins de paie. Notre solution intègre parfaitement le cadre légal et conventionnel ainsi que tous les paramètres contractuels. Le calcul des paies est juste et conforme.

Vous gagnez du temps sur la production des bulletins mensuels, grâce au plan de paie personnalisable.

La gestion administrative des salariés est simplifiée. Vous créez facilement des grilles de saisie mentionnant les événements salariés récurrents (congés, absence, primes...) qui sont valorisées automatiquement dans le calcul de la paie.

Vous établissez des tableaux de bord qui vous permettent de suivre l'évolution de votre masse salariale.

Avec une solution de paie Sage, vous vous dotez d'un outil de gestion des salaires qui s'adapte à la taille de vos effectifs et à votre convention collective. Vous vous assurez d'un gain en productivité permanent sur les métiers de la paie.

### LA PREUVE PAR SAGE

43% des sociétés françaises équipées sur le segment des entreprises de 20 à 100 salariés. Source : étude LH2, Datamining Sage, janvier 2013.

110 000 utilisateurs de la solution Sage Paie et RH. Source : base clients Sage au 1<sup>er</sup> octobre 2013.

39 millions de bulletins de paie édités en 2012 avec l'une des solutions Paie et RH de Sage. Source : SDDS, 2012.



“L'ensemble des données de paie est maintenant géré en interne. Nous disposons de tous les éléments nécessaires à un meilleur contrôle de notre masse salariale. Nous sommes plus réactifs face aux demandes de nos salariés concernant la gestion de leur paie.”

Hugues de La Coussaye, Directeur Administratif et Financier de Bois et Chiffons



Le déclaratif

Vous simplifiez l'édition et la transmission de vos déclarations sociales

Les données collectées pour l'édition des bulletins de salaire servent à remplir les déclarations sociales. La modernisation de l'administration publique et la sécurisation des flux d'information via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) engagent définitivement les entreprises dans l'informatisation de leurs données sociales et fiscales.

Vous éditez rapidement vos déclarations au format requis par les organismes de référence (DADS, DUCS, AED...).

Vous disposez d'un outil à la pointe de la conformité légale et technique (norme 4DS ; protocole EDI-TDFC...).

Vous êtes en phase avec les rythmes déclaratifs : événements mensuels, trimestriels, annuels. Vous êtes alerté à l'arrivée des échéances.

En début d'année, vous éditez sans charge de travail supplémentaire votre DADS-U.

Vous accédez au portail sécurisé Sage directDéclaration pour télédéclarer et télétransmettre vos données sociales. Vous gagnez du temps grâce à la télédéclaration.

Avec Sage DS, vous testez la mise en œuvre de la DSN, obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Vous contrôlez la validité de vos données, comme la concordance entre vos données paie et les organismes collecteurs.

Avec une solution de gestion de la paie Sage et son service déclaratif Sage DS, vous vous constituez une base de données qui va faciliter les relations entre votre entreprise et les organismes sociaux auxquels elle rend compte.

### LA PREUVE PAR SAGE

Signataire de la Charte des éditeurs DSN du GIP-MDS\*, Sage propose des solutions Paie et RH aux procédures éprouvées et conformes aux exigences des pouvoirs publics. Dès octobre 2013, Sage a mis ses logiciels en conformité avec la DSN, afin d'accompagner les entreprises dans cette évolution majeure.



“Sage Paie permet de gérer la paie de manière globale et automatisée. C'est un gain de temps indéniable. Nous pouvons vérifier la DADS-U tous les mois, très simplement, ce qui nous économise un gros travail au moment de la déclaration annuelle.”

Germain Gaschet, Directeur Général de la holding Mercuri Presse

“L'accompagnement de Sage nous permet d'anticiper et nous préparer au déploiement de la DSN en vigueur, et ce de manière efficace et progressive.”

Marie Pierre Ferrand, Responsable paie, Coheris



Les ressources humaines

Vous exploitez toute la richesse de votre capital humain

Initier une véritable politique des ressources humaines nécessite de bien connaître ses collaborateurs et de réunir l'ensemble des informations les concernant.

Vous avez une vision globale des congés et des absences de vos collaborateurs. Une bonne circulation de l'information vous permet de gérer les absences et de planifier les congés de vos salariés. Vous anticipez le turn-over des effectifs et maintenez l'efficacité de vos services.

Vous disposez d'une photographie sociale de votre capital humain. Vous faites le point sur la situation professionnelle de chacun de vos collaborateurs en faisant remonter les informations par profil ou par fonction. Vous planifiez les entretiens annuels et favorisez la montée en compétence en étant force de proposition.

Vous assurez un suivi des carrières et maintenez un bon niveau de motivation de vos équipes.

Vous mettez en place le plan de formation de votre entreprise.

Avec une solution de gestion des ressources humaines Sage, vous dressez un état complet et détaillé de vos effectifs. Vous disposez de tous les compteurs pour piloter l'organisation de vos équipes et les faire monter en compétence.

### LA PREUVE PAR SAGE

Forte de ses 25 ans d'expérience avec les PME, Sage conçoit des solutions de gestion des ressources humaines qui tiennent compte des fonctionnements de la PME. Elles servent les logiques pragmatiques et opérationnelles, comme le partage des plannings, et confèrent aux RH l'agilité voulue. Dotée d'un véritable outil de gestion des hommes et des carrières, l'entreprise gagne en compétitivité.



“Nous souhaitons aller plus loin dans le suivi et l'analyse pour mieux anticiper l'évolution de la masse salariale, suivre les parcours, les formations... Autant d'actions qui ne sont pas prioritaires dans l'exploitation quotidienne, mais enrichissantes et valorisantes sur le long terme. Notre objectif : agir moins au coup par coup, dans l'urgence, mais être proactif sur tous ces aspects !”

Germain Gaschet, Directeur Général de la holding Mercuri Presse



L'accompagnement

Vous êtes accompagné(e) dans l'utilisation de votre logiciel

Vous voulez travailler en toute confiance

Que votre besoin soit de la paie ou des RH, que votre problématique soit simple ou multiple, vous vous appuyez sur une solution aux procédures éprouvées qui intègre déjà les exigences de votre métier. Vous pouvez vous concentrer sur le cœur de votre mission et répondre aux objectifs stratégiques de votre entreprise en retrouvant votre sérénité.

Vous avez besoin de compter sur des expertises complémentaires

Sage ou ses partenaires revendeurs informatiques vous accompagnent dans la gestion de la paie et des RH de votre PME, tant sur les questions légales que techniques.

Vous gagnez en confort de travail

Avec l'assistance et la télémaintenance, Sage met à votre disposition des experts techniques et métiers capables de vous assister à distance dans vos paramétrages (DADS-U, AED, Fillon, DSN...).

Vous êtes pris en charge sans délai ni déplacement

Avec la télémaintenance\*, vos questions sont prises en charge sur simple appel téléphonique. Notre expert technique Sage ou votre revendeur habituel visualise immédiatement votre problématique. Il prend la main à distance sur votre poste de travail pour mener les actions correctives sans prise de rendez-vous préalable. L'intervention se fait en temps réel, sans déplacement de votre part.

Vous avez le choix du mode d'acquisition et de financement

Vous bénéficiez d'un mode d'acquisition adapté à votre trésorerie comme le paiement mensuel et sans engagement.

\* La télémaintenance couvre le même périmètre d'intervention que l'assistance téléphonique. La prise en main à distance est réalisée à l'initiative du technicien. Toute demande de paramétrage devra faire l'objet d'une tarification supplémentaire.

### Simplicité et ergonomie dans l'utilisation

Vous êtes accompagné dans l'utilisation de votre logiciel : vous avez à votre disposition des assistants pour créer un dossier paie ou établir vos déclarations. Vous disposez de modèles de documents types dans la bibliothèque (lettre d'embauche, lettre de renouvellement de période d'essai...).

### La télétransmission des données sociales, un enjeu important

Avec la mise en place progressive de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), l'administration publique s'organise en faveur de l'échange de données informatisé (EDI) et oblige les entreprises à utiliser un logiciel de paie pour répondre à leurs obligations légales (sociales et fiscales).

La DSN est une avancée significative pour les entreprises puisqu'elle devient le point d'accueil unique de transmission des données sociales. Les risques d'erreurs se réduisent du fait du nombre plus restreint d'informations à collecter et à saisir. Le passage à la dématérialisation bénéficie également à l'entreprise qui simplifie ses procédures et gagne du temps sur ses obligations.

\*GIP-MDS : Groupement d'Intérêt Public de Modernisation des Déclarations Sociales

### Mettre en place un intranet dédié aux ressources humaines

Vous disposez d'une plateforme unique et partagée par tous les salariés. Ce portail collaboratif simplifie et facilite l'échange d'informations entre les salariés et le département des RH.

Toutes les demandes RH passent directement par le portail : demande de congés, de formation, d'avance, notes de frais... Même en déplacement, les collaborateurs y ont accès et peuvent organiser leur temps de travail. De votre côté, vous rationalisez tous les processus RH et gagnez en réactivité.